



RÉGION ACADÉMIQUE  
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

**Rectorat**  
3, boulevard  
de Lesseps  
78017  
Versailles  
Cedex

**Inspection  
pédagogique  
régionale d'arts  
plastiques**

Tél.  
01 30 83 40 43  
Tc.p.  
01 30 83 47 71  
Mél  
Sylvie Thous :  
ce.ipria  
@ac-versailles.fr

Versailles, le 13 septembre 2017

Les inspecteurs d'académie, inspecteurs  
pédagogiques régionaux d'arts plastiques

à

Mesdames et messieurs les professeur.e.s d'arts  
plastiques,  
s/c de Mesdames et Messieurs les chefs  
d'établissement

**Objet :** Lettre de rentrée

L'académie de Versailles se caractérise par une richesse et une diversité sociales, scolaires et territoriales. Fruit d'une réflexion collective et partagée entre tous les acteurs de la communauté éducative, le projet académique "[Versailles 2020](#)" en traduit les ambitions. Il s'organise autour de trois axes :

- réussir à tout niveau et dans chaque territoire,
- apprendre et agir dans le monde du 21ème siècle,
- mobiliser les intelligences

Ces priorités définissent notre feuille de route collective.

En cette rentrée, la liberté et la responsabilité individuelles et collectives au sein des équipes et des établissements trouvent toute leur place dans la mise en œuvre de parcours de réussite pour chaque élève. Nous saluons l'engagement et la créativité dont vous faites preuve pour répondre aux besoins des élèves en variant les modalités pédagogiques et en différenciant les approches. Cette dynamique inscrite dans une logique de continuité inter-degrés (dans le cadre du cycle 3 notamment) et inter-cycles, a vocation à se poursuivre au lycée et dans l'enseignement supérieur.

Dans le cadre du protocole [Parcours professionnels, carrières et rémunérations](#) (PPCR), chaque enseignant.e éligible au cours de l'année 2017-2018 bénéficiera d'un rendez-vous de carrière. Ils seront pour vous une occasion privilégiée de nourrir la réflexion sur votre pratique ainsi que vos besoins en formation et en accompagnement pour votre développement professionnel.

La diffusion d'une culture partagée de la sécurité au sein des établissements scolaires constitue une priorité majeure qui s'inscrit dans une démarche d'éducation à la responsabilité individuelle et collective. Celle-ci s'appuie, d'une part, sur la vigilance quotidienne de la communauté éducative, renforcée lors des exercices de sécurité (PPMS) et d'autre part, sur le respect et la transmission des valeurs de la République, l'éducation à la citoyenneté et la valorisation de l'engagement des élèves.



2/3

**L'enseignement des arts plastiques**, en cohérence avec le projet académique 2020, doit vous encourager à conduire et à soutenir les initiatives concourant, pour tout élève, à sa réussite et à l'accomplissement d'un parcours individualisé.

Fondé sur la pratique des élèves, notre enseignement doit les engager dans des cheminements individuels ou collectifs ambitieux. Ainsi leur permettez-vous l'émergence d'une réflexion où s'articulent le plaisir de créer et la découverte d'enjeux artistiques. Le plaisir de créer chez l'élève est intimement lié à celui d'enseigner pour le professeur. Imaginer et construire de nouveaux dispositifs de cours éloigne toute forme de monotonie. Nous espérons ainsi que vous serez conduits à "faire œuvre" dans votre enseignement, avec audace et ambition, en référence aux quatre champs de compétences de nos programmes.

Cette année tout particulièrement, nous souhaitons impulser des **rencontres plus régulières entre professeurs**, permettant de tisser des liens, de partager, interroger, voire confronter les conceptions pédagogiques et didactiques.

Aussi allons-nous à nouveau mettre en place des rencontres à l'échelle du bassin pour faciliter un travail en réseaux de proximité et d'intérêt. Elles auront pour finalité le partage d'expériences et la construction collective de projets. Nous souhaiterions qu'elles soient l'occasion d'actions concertées, prenant des formes variées, s'appuyant sur vos initiatives. Ces échanges entre pairs devraient faire également apparaître des perspectives de formations complémentaires de celles du plan académique de formation.

De même ces rencontres seront-elles propices au partage d'expériences interdisciplinaires et inter-degrés, qu'il s'agisse de travailler plus particulièrement sur le cycle 3 ou de consolider les liens collège-lycée.

**L'inscription dans un projet personnel de formation, cohérent et concerté**, est indissociable de votre parcours de professeur d'arts plastiques.

Non seulement l'offre de formation du plan académique de formation<sup>1</sup> conduit-elle à faire évoluer vos pratiques mais encore amène-t-elle à interroger et à évaluer votre enseignement.

Les **rendez-vous de carrière**, nouveaux jalons de l'appréciation professionnelle, interrogent simultanément votre enseignement et votre parcours de formation.

Ils constituent notamment l'opportunité de donner toute sa place à la question de l'évaluation dans le cadre des arts plastiques, la vôtre et celle de vos élèves.

Pour ces derniers, une appréciation de leurs compétences se développera sur un temps plus long que celui de la séquence, limitant ainsi la répétition de grilles de notation ponctuelles et fragmentées.

En parallèle à nos formations disciplinaires, nous vous invitons à **être toujours attentifs au champ artistique**, comme le rappellent les *composantes culturelles et théoriques de la discipline* décrites dans les [notes de commentaires des sujets zéro de l'agrégation interne d'arts plastiques](#) publiées sur le site du ministère : *des connaissances précises dans ce qui constitue le champ de l'histoire et de la théorie de*

---

<sup>1</sup> Nous vous rappelons que vous avez jusqu'au 18 septembre 2017 pour demander votre inscription à des formations du PAF. Vous soumettez préalablement cette demande à votre chef d'établissement.



3/3

*l'art ; une compréhension des grandes questions et enjeux esthétiques de la création artistique ; une culture plastique et un regard sensible sur les pratiques artistiques ; une culture générale et des repères historiques solides... au service de la découverte, l'appréhension et la compréhension par les élèves des faits artistiques (œuvres, démarches, processus...)*

**Un projet artistique et culturel d'envergure** en partenariat avec le Château de Versailles, À l'école du patrimoine et de la création : [\*\*\*on ne copie pas, mais...\*\*\*](#), est proposé cette année en direction des quatre départements de l'académie. Soyez-y attentifs (date limite de demande d'inscription : samedi 30 septembre 2017).

Se déployant de la classe de maternelle à celle de terminale, il est aussi une incitation à prendre davantage connaissance des programmes officiels en arts plastiques tout au long de la scolarité.

En conclusion nous espérons que les divers points évoqués ici nourriront la réflexion sur notre enseignement et ses possibles évolutions, qui induisent des déplacements ou innovations dans votre travail.

Rappelons à quel point — quand la recherche met l'accent sur la qualité de l'expérience de l'élève en tant que sujet, comme condition de l'apprentissage — **le cours d'arts plastiques, à travers la pratique artistique, contribue à la construction personnelle de l'élève**, de son regard sur le monde, de ses valeurs.

Le cours d'arts plastiques, son rythme, sa spécificité éducative et émancipatrice, son caractère d'événement, le rapport à l'autre qu'il interroge, la question de l'Art qu'il met en partage... fondent votre réflexion professionnelle.

Rechercher la qualité de l'expérience de l'élève passe par les situations de pratique artistique que vous saurez créer dans vos cours, comme autant de lieux d'expérimentation, de découvertes et d'expression.

Nous vous souhaitons une très belle année scolaire, riche en expériences, en initiatives et en projets.

Michel Gravot et Christophe Jouxte